



ANZERE LIBERTE LES AVANTAGES CHANGENT ... ON VOUS DIT TOUT!



EVOLUTION DES REMISES DES PASS 2018-2021

ANNEE	MONTANT DES TAXES	NBR DE PASS DISTRIBUABLES	NBR DE PASS DISTRIBUES
2018	1942 k	11253	7131
2021	1874 k	11403	8298

Le montant des taxes diminue chaque année tandis que de plus en plus de propriétaires retirent leurs pass afin de profiter des nombreux avantages. De ce fait, les frais pour proposer les activités et avantages du pass augmentent.

REPARTITION DES TAXES

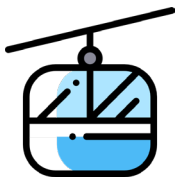


Les taxes et leur utilisation sont régies par un règlement adopté par l'exécutif et le législatif de nos communes ainsi que par l'Etat du Valais. Ce règlement précise notamment la proportion dévolue à la gratuité des services (maximum 30 %) et la proportion dévolue aux investissements (minimum 20%). Les autres 50% sont utilisés pour l'exploitation du service d'information et de réservations, l'animation locale, la création et l'exploitation d'installations touristiques, culturelles ou sportives. Ainsi toutes les décisions d'ATSA (stratégie & investissements) sont prises par le Conseil d'Administration et validées par les Communes d'Arbaz et d'Ayent.

LISTE DES INVESTISSEMENTS RECENTS

Participation de 2.2 % de l'investissement total pour le télésiège des Luys, participation financière pour la construction d'un manège pour l'ATTA (Chevaux Arbaz), drainage Etang Lombardon, balançoires «AnzAIR», Fun park, aménagement Espace Wildorn, agrandissement extérieur du Anzère Spa & Wellness, entretien de la cascade de glace, tapis magique et pumtrack. Et multiples investissements consultables dans les rapports de gestion. (Scannez le QR-code en bas de page)

INFORMATIONS MAGIC PASS



De nombreux propriétaires et vacanciers achètent le Magic Pass (MP), et de ce fait bénéficient «à double» de la gratuité des remontées mécaniques en été. A titre informaif, plus de 7'500 personnes ont choisi Anzère comme station principale pour utiliser leur MP! Les détenteurs du MP peuvent donc toujours monter gratuitement au Pas de Maimbré et en plus utiliser les remontées mécaniques de nombreuses autres destinations. Les détenteurs du Anzère Liberté bénéficient d'une réduction de 50 % sur les prix des télécabines du 24 juin au 23 octobre.



ANZERE LIBERTE QU'EN ETE, LES AVANTAGES TOUTE L'ANNEE

Vos avantages en hiver: bus navette, piste du village, tapis magique, piste de bob/luge sur la Place du Village, patinoire, Airbag et piste éclairée de nuit. On peut chiffrer à CHF 350K les éléments précités.



POUR FINIR

Grâce à la forte augmentation de l'attractivité de notre destination, les prix des biens immobiliers ont augmenté ces dernières années de 30% pour les biens non-rénovés, et de près de 50% pour les biens rénovés. Et n'oubliez pas, en louant votre bien plus que 5 semaines par année votre taxe forfaitaire est rentabilisée. N'hésitez pas à profiter de cette opportunité!

ENCORE DES QUESTIONS



VOUS TROUVEREZ NOTRE NOUVEAU PROGRAMME D'ANIMATIONS SUR NOTRE SITE

RESERVATION.ANZERE.CH

